

# Routes départementales : pas de trêve estivale

**Le Département s'active toute l'année pour entretenir les routes et sécuriser les déplacements des usagers. A l'heure des départs en vacances, de nombreux véhicules s'appêtent à emprunter les routes de l'Ain. L'occasion de rappeler le travail effectué par les agents des routes du Conseil général sur l'ensemble du réseau départemental.**

- **Le fauchage raisonné, alternative sûre et écologique**

Quatre fois par an, en mai, juin, juillet et au cours de l'automne, les agents des routes du Conseil général pratiquent le fauchage raisonné. Cette technique qui consiste à ne faucher que la partie de l'accotement la plus proche de la chaussée présente l'intérêt de préserver la diversité de la flore et de la faune locales (têtards, grenouilles, salamandres, chenilles...). D'autre part, le fauchage de l'accotement étant réalisé sur plus d'un mètre de largeur, cette technique augmente la visibilité, notamment au niveau des virages et des intersections, et concourt à la sécurité des usagers. Le Conseil général de l'Ain consacre **plus de 3 millions d'euros** par an au fauchage.

- **Près d'un million de mètres carrés de routes remises en état**

Afin d'assurer l'étanchéité des chaussées et de prévenir leur usure, les agents du Conseil général procèdent, durant l'été, à la remise en état des routes secondaires dont le trafic ne dépasse pas les 2000 véhicules par jour.

Cette campagne d'enduit consiste à appliquer sur la chaussée une couche de liant recouverte de gravillons compactés. Si la couche de granulats peut gêner durant les premiers jours, le trafic routier permet par la suite de faire adhérer ces granulats sur l'enduit et de finaliser la réfection.

En 2009, pour remettre en état 1 070 000 m<sup>2</sup>, le Conseil général a investi **2,2 millions d'euros**.

**Le Conseil général appelle les automobilistes à faire preuve de vigilance et de prudence aux abords de ces chantiers.**

**DÉVELOPPER**  
nos territoires

Contact presse

Conseil général de l'Ain

Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 22 98 33

Courriel : [celine.moyne-bressand@cg01.fr](mailto:celine.moyne-bressand@cg01.fr) [www.ain.fr](http://www.ain.fr)